



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU **CONSEIL MUNICIPAL**
09 juillet 2020

Etaient présents tous les conseillers en exercice, à l'exception de Mme Emilie SAILLY, absente excusée

Secrétaire de séance : Cécile BISIAUX

Approbation du CR précédent

Ajout à l'ordre du jour : -

1 Budget annexe 2020 « Lotissement les Alouettes »

Mr le Maire soumet au Conseil Municipal le budget primitif 2020 du lotissement Les Alouettes

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 12.619,76€

RECETTES : 12.619,76€

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES : 15.333,33€

RECETTES : 15.333,33€

Après en avoir délibéré, ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

N°2020/07/09-01

2 Budget Primitif Commune 2020

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le budget primitif 2020 dressé par la Commission des Finances qui s'arrête comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 647.968,22€

RECETTES : 647.968,22€

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES : 497.434,39€

RECETTES : 497.434,39€

Après en avoir délibéré, ADOPTÉ à L'UNANIMITÉ.

N°2020/07/09-02

3 Subventions 2020

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes **aux associations verchinoises qui en ont fait la demande :**

	Montant en Euros
Association pour la Sauvegarde et la Restauration des Oratoires	375
C.A.T.M	300
Comité des Fêtes et d'Entraide	1.400
La Truite Verchinoise	500
Les Randonneurs Pédestres Verchois (A.R.P.V)	1.320
Pétanque Club Dabons	430
Séniors Actifs Verchois (S.A.V)	330
Société de Chasse	650

Union Sportive Verchinoise (Mr Jérémie DELSART <i>ne prend pas part au vote</i>)	1.500
Verchain Gym (Mme Catherine DE MEYER <i>ne prend pas part au vote</i>)	200
Croqu'guitare	105
Ch'ti savate club	240
Centre de loisirs Haspres (correspondant à 2 années 2018 et 2019)	10.508

Après en avoir délibéré, ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ.

N°2020/07/09-03

4 Croix Blotte Mise en place d'un ralentisseur. Demande de subvention dans le cadre de la répartition des amendes de police

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il serait souhaitable de limiter la vitesse rue de la Croix Blotte aux abords du stade, près des habitations. Un coussin berlinois pourrait être installé, ce qui sécuriserait les lieux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, approuve le projet et décide, de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Nord dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police 2nd Appel à projets.

Monsieur le Maire est autorisé à faire et signer toutes les pièces afférentes au dossier.

N°2020/07/09-04

5 Personnel Communal Recrutement d'un agent en CUI-CAE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il serait souhaitable d'ouvrir un poste en contrat CUI-CAE dans le cadre d'un Parcours Emploi Compétence à partir du 1^{er} septembre 2020 d'une durée hebdomadaire de vingt heures rémunérées au SMIC horaire, dans la limite maximale de prise en charge de la convention définie par Mr le Préfet du Nord. Monsieur le Maire fait remarquer que pour les besoins du service, l'agent pourrait être amené à effectuer des heures complémentaires dans la limite de la durée légale du temps de travail.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- de créer un poste en contrat CUI-CAE à compter du 1^{er} septembre 2020 d'une durée hebdomadaire de vingt heures rémunérées au SMIC horaire, dans la limite maximale de prise en charge de la convention définie par Mr le Préfet du Nord
- d'autoriser Mr le Maire à signer la convention avec l'Etat et l'agent qui sera recruté
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget

Après en avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité.

N°2020/07/09-05

6 Gratification Contrats aidés

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il avait été décidé de verser une prime exceptionnelle aux agents qui avaient assurés la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de Covid -19.

Concernant les contractuels de droit privé et les contrats aidés, l'article 2 du décret n°2020-570 du 14 mai limite les bénéficiaires.

Monsieur le Maire propose de mettre en place pour ces contrats aidés une gratification qui sera imputée à l'article 6232. Cette gratification se fera sous forme de bons d'achats.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte et autorise Monsieur le Maire à signer et faire les démarches afférentes à cette affaire.

N°2020/07/09-06

7 Scolaire Péri Scolaire

Monsieur le maire rappelle la délibération 2018/06/12-04 qui fixe les tarifs des tickets de la cantine appliqués depuis le 1^{er} septembre 2018 :

Enfants domiciliés à Verchain-Maugré :

- Ticket rose maternelle : 3,50€
- Ticket vert primaire : 3,60€

Enfants non domiciliés à Verchain-Maugré :

- Ticket violet maternelle : 3,70€
- Ticket marron primaire : 3,80€.

Il est décidé de ne pas modifier le tarif.

Monsieur le maire rappelle la délibération 2016/07/06-05 qui fixe les tarifs de la garderie appliqués depuis le 1^{er} septembre 2016 :

- 1 heure : 1,30€ pour le 1^{er} enfant
- 1 heure : 1,10€ pour les enfants suivants.

Il est décidé de ne pas modifier le tarif.

Le service de garderie accueille les élèves à partir de 8h le matin et ferme ses portes à 18h. Il est fait part de la demande des parents d'élargir l'horaire à 7h30 le matin.

Les élus décident, à l'unanimité, d'ouvrir le service dès 7h30, à compter de la rentrée de septembre 2020.

Divers :

-PLU intercommunal : Enquête publique du 15/9/2020 au 15/10/2020

-Centre Bourg : dossier en cours, définition du périmètre.

-Repas des séniors : un sondage sera réalisé début septembre pour estimer la participation qui déterminera l'organisation ou pas d'un repas le 22 novembre prochain.

-Le cyclo club de Wavrechain Sous Denain informe qu'il traversera la commune le 06/9/20 entre 6h30 et 12h30.

- 14 juillet : un dépôt de gerbe sera fait avec moins de 10 participants.

- Vœux du Maire : samedi 09 janvier 2021 à 17h

Levée de séance à 21h30
Certifié conforme au registre des délibérations,
Le Maire, Christian BISIAUX